

I. Protection de données personnelles

Responsable du traitement des données : Zurich Insurance Europe AG, Sucursal en España (« la compagnie ou l'assureur »)

Finalités et destinataires du traitement de données :

1. Dans la police :

Pour l'exécution du contrat d'assurance, l'assureur est soumis à la réglementation spécifique de l'assurance et, dans ces conditions, agit comme responsable du traitement.

Finalités du traitement de données personnelles dans la police :

Pour gérer le contrat : les données de caractère personnel seront incluses dans des fichiers de Zurich Insurance Europe AG, Sucursal en España, et de sa société mère Zurich Insurance Europe AG, afin d'établir le contrat d'assurance, de le perfectionner, de le maintenir et de le contrôler, ainsi que pour mener des études statistiques, de qualité ou d'analyses techniques, mener la gestion de la coassurance et de la réassurance, le cas échéant et, quant à la maison mère, pour des traitements relatifs à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Légitimation : l'exécution du contrat et de la réglementation spécifique de l'assurance, principalement la Loi du Contrat d'Assurance ou la Loi de Gestion, Supervision et Solvabilité des compagnies d'assurance et réassurance, et de la réglementation de prévention de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme.

Afin de prévenir la fraude : vos données et celles de tiers intervenants seront par ailleurs utilisées pour prévenir la fraude.

Légitimation : Intérêt légitime.

D'autre part, à moins que vous vous y soyez opposé, l'assureur pourra traiter vos données : pour vous adresser des communications commerciales par tout moyen électronique, y compris SMS, courriel ou moyen de communication équivalent, et pour l'offre, la promotion et les contrats de biens et services propres de la compagnie d'assurance et les services additionnels inclus dans l'assurance souscrite.

Légitimation : Intérêt légitime : Intérêt légitime et droit d'opposition : Vous pouvez vous opposer à ces traitements n'importe quand, tel que cela est indiqué à l'alinéa d'exercice de droits.

Dans le but d'établir un profil de base

Zurich Insurance Europe AG, Sucursal en España, utilise des données personnelles pour évaluer certains de vos aspects, notamment pour calculer le prix de l'assurance et ajuster la rénovation selon votre historique de réclamations, le tout conformément à la politique de souscription.

Par ailleurs, si des communications commerciales ou des messages personnalisés sont envoyés (et que vous ne vous y êtes pas opposé), Zurich pourrait utiliser des techniques dites profil de base, qui consistent en des traitements automatisés, pour évaluer certains aspects d'un individu en particulier ; nous les utiliserions pour :

- Envoyer des messages personnalisés s'ajustant mieux à votre situation et à vos intérêts
- ou pour gérer plus efficacement nos ressources internes et vous offrir des produits à valeur différentielle

Nous établissons également des profils pour analyser la qualité du produit et le service par rapport à votre niveau de satisfaction.

C'est cela que nous définissons comme le profilage. N'oubliez pas que vous pouvez vous opposer au traitement de données de profilages dans certaines circonstances. Zurich n'emploie pas de décisions automatiques automatisées, c'est-à-dire que Zurich n'utilise pas ce type de profilage d'une manière automatique dans lequel il n'y a pas d'intervention humaine qui décide différemment de ce qu'a dicté la machine et qui peut se baser sur une information individualisée du client pouvant entraîner des effets adverses avec des conséquences légales négatives sans votre consentement.

Légitimation : intérêt légitime avec droit d'opposition. Vous pouvez vous opposer n'importe quand, tel que cela est indiqué à l'alinéa d'exercice de droits.

2. Données personnelles du représentant (personne physique) de la personne morale

Le représentant (personne physique) de chacune des parties est informé moyennant cette clause que ses données personnelles, fournies pour exécuter ce contrat d'assurance, seront traitées par l'autre afin de gérer la relation contractuelle.

Le cas échéant, le preneur garantit à l'assureur, en ce qui concerne toute autre donnée personnelle qu'il aura pu lui communiquer en exécution du contrat d'assurance, qu'il a informé l'intéressé (assuré, bénéficiaire ou autre figure),

avant cette communication, du traitement de ses données dans les termes prévus dans cette cause, et qu'il a rempli n'importe quelle autre condition qui serait nécessaire pour permettre la communication légitime de ses données personnelles à l'assureur conformément à la réglementation applicable.

La base légale pour ces traitements est l'exécution du contrat et de la réglementation spécifique de l'assurance, principalement, la Loi du contrat d'assurance ou la Loi de gestion, supervision et solvabilité des compagnies d'assurance et réassurance.

Les données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers, hormis, le cas échéant, pour remplir les obligations visées dans la réglementation applicable.

3. Données de tiers (collectivités ou lorsque sont incluses des listes contenant des données personnelles de personnes physiques)

Dans les cas où le preneur contracte la police au bénéfice d'un tiers, le traitement des données des assurés/bénéficiaires, y compris celles de santé, s'il y a lieu, sont légitimées par l'existence d'une relation contractuelle qui les rend nécessaires pour établir le contrat.

Dans ce cas, le preneur/assuré, assume contractuellement l'obligation d'informer ces tiers à propos du traitement de leurs données personnelles par l'assureur et, le cas échéant, il doit fournir à l'assureur le bulletin d'adhésion dûment signé ; le tout en suivant la même procédure que celle établie dans le Décret Royal 1060/2015 de gestion, supervision et solvabilité des compagnies d'assurance et réassurance en ce qui concerne l'information préalable d'assurances. Pour plus d'information, consultez l'alinéa Information complémentaire.

Droits et Information complémentaire

Droits : le titulaire des données personnelles (s'il s'agit d'une personne physique), l'intéressé et le représentant (s'il s'agit d'une personne morale) ont le droit d'accéder, de rectifier, de s'opposer et de supprimer les données personnelles, de même qu'ils ont d'autres droits, tel que cela est expliqué plus bas.

Retenue de données

Nous vous informons que Zurich a élaboré une politique de conservation de données (« Zurich Data Retention Policy ») selon laquelle sont établis les délais de conservation suivants en vertu de la réglementation applicable:

Offres

Nous maintiendrons vos données personnelles que nous aurons recueillies afin de vous présenter une offre d'un produit de Zurich durant soixante (60) jours, si elle n'a pas été matérialisée dans un contrat.

Durant ce délai, la compagnie s'engage à maintenir le prix offert, à condition qu'il ne soit pas affecté par des variations dans les impôts ou des charges légales/fiscales.

Les données seront éliminées au terme de cette période ou dans les plus brefs délais si vous avez exercé votre droit d'annulation avant l'échéance et s'il y a lieu à cette élimination.

Polices d'assurance

Si le déliement de vos polices de Zurich s'est produit avant le 7 octobre 2015, nous vous informons que Zurich conservera vos données quinze (15) ans après la date de déliement, après quoi elles seront dument bloquées, conformément à la réglementation applicable, pour une période de trois (3) ans. Toutefois, pour ce type de police, la date limite maximum de conservation sera le 7 octobre 2020, date à partir de laquelle les données seront éliminées, que le délai initial de conservation établi se soit écoulé ou non.

Si le déliement de vos polices de Zurich a eu lieu le 7 octobre 2015 ou après, nous conserverons vos données pendant six (6) ans après la date de déliement, et nous les maintiendrons ensuite dument bloquées pour une période supplémentaire de trois (3) ans conformément à la réglementation applicable.

Consultations

Les données que vous nous apporterez quand vous prendrez contact avec nous, pour présenter des doutes ou nous consulter concernant Zurich, seront conservées uniquement durant le délai nécessaire pour vous répondre. Si vous nous consultez par téléphone, nous vous informons que, pour des motifs d'évaluation et d'amélioration de la qualité du service prêté, l'enregistrement de l'appel pourra être conservé pendant une période maximum de six (6) mois.

Destinataires des données : nous pouvons partager vos données personnelles avec :

1. Des autorités ou des organismes officiels auxquels nous sommes légalement tenus de les communiquer, comme la Direction Générale des Assurances et Fonds de Retraites, le Service Exécutif de la Commission de Prévention du Blanchiment de Capitaux et d'Infractions Monétaires, SINCO, etc.
2. Des fichiers relatifs à l'accomplissement ou au non-accomplissement des obligations monétaires afin de connaître la solvabilité de l'intéressé.
3. Des tribunaux et organismes chargés de faire respecter la Loi, si cela nous oblige à transférer des données personnelles.

4. Des entités du Groupe appartenant au secteur des assurances et pensions et des tierces entités du secteur des assurances et pensions avec lesquelles nous aurions des accords de cession de réseau de distribution ou de commercialisation selon ce qui a été exposé plus haut, uniquement dans les cas où l'intéressé aura donné son consentement à cette cession de données ou se basera sur l'intérêt légitime.

Votre assurance a fait l'objet d'une médiation par un courtier (qui est aussi Responsable de Fichier conformément à la réglementation espagnole). Dans le but de gérer normalement le contrat d'assurance, le courtier nous transmettra vos données personnelles et nous, de notre côté, enverrons aussi des données pour entretenir la relation contractuelle.

En général, et pour tous les produits, nous vous informons qu'en vue de l'exécution du contrat, vos données personnelles pourront être communiquées à des entités de réassurance, coassurance et autres participants dans l'opération propre du contrat, tels que réparateurs, experts, etc.

Vos données personnelles pourront aussi être traitées par nos prestataires de services en notre nom. Zurich sélectionne ses fournisseurs en se basant sur les standards de qualité européens et ne fournit que le minimum d'information nécessaire à la prestation du service. Nous leur demandons de ne pas utiliser les données à d'autres fins. Nous faisons toujours tout notre possible pour assurer que les tierces parties avec lesquelles nous travaillons observent des mesures de sécurité concernant les données personnelles. Quoi qu'il en soit, Zurich ne vend pas vos données personnelles. Vous pouvez consulter dans la liste suivante la plupart des catégories de tiers fournisseurs qui doivent accéder à vos données pour prêter les services :

Fournisseurs qui soutiennent des plateformes et des systèmes d'information comme, par exemple, support, infrastructure, maintenance, télécommunications, etc.

Sinistres : fournisseurs qui gèrent des sinistres tels que services médicaux, assesseurs légaux etc.

Nous pourrons aussi faire appel, quand cela sera applicable, à des fournisseurs qui nous aident en matière de marketing et communications, physiques ou numériques.

Services généraux pour la garde de documentation numérisée ou tiers de confiance ou impression.

TRANSFERTS INTERNATIONAUX

Les données personnelles que nous recueillons peuvent être transférées à une destination en dehors de l'Espace Économique Européen (« EEE »), où il est également possible d'y accéder et où elles peuvent être stockées. Elles peuvent également être traitées par des membres du personnel qui opèrent en dehors de l'EEE et qui travaillent pour nous ou pour un de nos prestataires de services.

Zurich effectue des transferts internationaux uniquement quand ils se basent sur des contrats pertinents (basés sur les clauses contractuelles type de protection de données du modèle adopté par la Commission de l'UE).

Concrètement, en cas de sinistre, quand la vente a lieu à Amazon America (USA), la gestion du sinistre sera menée par nos prestataires de services qui nous aident et agissent en tant que chargés de traitement. Nous vous informons donc que la gestion et, par conséquent, les données personnelles associées (comme celles du preneur ou de la victime) seront traitées par notre chargé de traitement. C'est pourquoi Zurich a signé les clauses contractuelles type de protection de données adoptées par la Commission Européenne pour les transferts internationaux.

Quels sont mes droits en ce qui concerne la protection de mes données ?

La réglementation en vigueur accorde au titulaire des données le droit d'accéder, de rectifier et de supprimer les données, ainsi que celui d'exercer d'autres droits, comme cela est expliqué dans le tableau suivant:

Droit

Description

Canaux de service

Accès

Vous pourrez consulter vos données personnelles incluses dans des fichiers de Zurich Insurance Europe AG, Sucursal en España.

Rectification

Vous pourrez modifier vos données personnelles quand elles seront inexactes.

Suppression

Vous pourrez demander l'élimination de vos données personnelles.

Opposition

Vous pourrez demander que vos données personnelles ne soient pas traitées.

Limitation

Vous pourrez demander que le traitement de vos données personnelles soit limité dans les cas suivants :

Pendant la vérification de la contestation de l'exactitude de vos données

Quand le traitement est illicite, mais que vous vous opposez à la suppression de vos données.

Quand, pour ZURICH INSURANCE EUROPE AG, SUCURSAL EN ESPAÑA, il ne sera pas nécessaire de traiter vos données, mais que vous vous en aurez besoin pour exercer ou défendre des réclamations.

Quand vous vous serez opposé au traitement de vos données pour accomplir une mission d'intérêt public ou pour satisfaire un intérêt légitime pendant qu'il est vérifié si les motifs légitimes pour le traitement prévalent sur les vôtres.

par email:

protecciondedatos@zurich.com

par lettre:

Réf.: "Protección de datos" ZURICH INSURANCE EUROPE AG, SUCURSAL EN ESPAÑA

C/Acanto 22, 2ª planta, 28045 Madrid

Portabilité

Vous pourrez recevoir sous format électronique les données personnelles que vous nous aurez apportées et celles obtenues en raison de votre relation contractuelle avec ZURICH INSURANCE EUROPE AG, SUCURSAL EN ESPAÑA, ainsi que les transmettre à une autre entité.

Si vous considérez que nous n'avons pas traité vos données conformément à la réglementation ou si vous souhaitez nous contacter pour toute autre question relative à la protection de données, vous pouvez vous adresser au Délégué de Protection de Données à l'adresse esz_dpd@zurich.com.

Nous vous informons en outre que vous avez la possibilité de présenter une réclamation auprès de l'Agence Espagnole de Protection de Données (www.aepd.es).

L'exercice de ces droits est gratuit.

Vous pouvez consulter l'information sur www.zurich.es/rgpd.